

----- Message transféré -----

**Sujet** :[INTERNET] consultation etche log

**Date** :Mon, 11 Dec 2023 14:41:44 +0100

**De** :Aubry Danse <>

**Pour** :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour,

Habitant à Mer à 500 m du site du projet, je me sens concerné à plusieurs titres :

En cas d'incident-incendie, la Tronne, qui passe dans mon jardin, sera atteinte, les dégâts s'étendront et détruiront toute la faune alors que justement, un rapport récent fait état de nombreuses espèces de poissons. La pollution rendra impossible le prélèvement d'eau potable dans la Loire, et Mer sera tristement connue jusqu'à Nantes.

La voie ferrée sera coupée, pour longtemps, et c'est tout le trafic vers l'ouest et le sud-ouest qui sera interrompu, c'est à dire les trains des travailleurs et de ceux qui ne peuvent pas se payer le TGV

La caserne des pompiers sera inutilisable, (il faudra sans doute secourir les pompiers !) et un château d'eau au moins aussi : plus d'eau potable pour la moitié de la ville, plus d'eau pour éteindre un incendie.

Je ne peux pas croire que cet emplacement soit le seul à répondre aux contraintes de l'entreprise (lesquelles ?) c'est plutôt celui qui cumule le plus de contre-indications ! et qu'en penseras l'architecte des bâtiments de France, je suis sûr qu'on peut trouver une vue conjointe halle-entrepôt depuis l'avenue Maunoury.

Enfin, j'invite tout le monde à se appeler des conséquences de l'explosion d'azf, qui n'était pas dans une zone résidentielle ! conséquences matérielles (demandez aux assureurs si ils sont d'accord à l'heure où les collectivités ne trouvent plus de contrats...) , et surtout humaines avec des milliers de blessés et des dizaines de milliers de traumatisés.

Aubry Danse